



# COMMISSION NATIONALE DES ARBITRES

## INFO / ARBITRAGE N° 86 DECEMBRE 2010

*Le Président et les Membres de la CNA vous souhaitent un Joyeux Noël et vous adressent, ainsi qu'à tous les vôtres, leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.*

Le lecteur est informé que l'Info Arbitrage est une lettre d'informations commentées dans le but de traiter des questions relatives à l'arbitrage. Il ne s'agit pas d'un organe destiné à notifier l'application des décisions. A cet effet, se référer au Manuel de l'Arbitre et à ses mises à jour dont publication est faite sur le site internet.

### Sommaire

- |  |   |
|--|---|
| 1 - Nouvelle adresse   | 6 - Attelles  |
| 2 - Division « Arc Nu » (Bare Bow) en salle                          | 7 - Directeurs des tirs                                 |
| 3 - Espace des archers sur la ligne de tir<br>(Fita, Salle, Fédéral) | 8 - Arc Nu  |
| 4 - Réunion annuelle des arbitres                                    | 9 - Comment mesurer la flèche la plus<br>près du centre |
| 5 - Examens d'arbitres 2011  |   |

### 1. Nouvelle adresse

Le Président de la CNA a changé d'adresse e-mail et de téléphone :

- E-mail : [jdaunan@sfr.fr](mailto:jdaunan@sfr.fr) ou [jacques.daunan@sfr.fr](mailto:jacques.daunan@sfr.fr)
- Téléphone : 05 53 97 21 20
- Téléphone mobile : 06 03 50 03 12

### 2. Division « Arc Nu » (Bare Bow) en salle

Une benjamine souhaite tirer, en salle, en division arc nu. Est-ce possible ?

Réponse : OUI, conformément à nos règles actuelles, cela est possible et elle sera classée dans la catégorie « Femmes » puisqu'en arc nu, il n'existe que 2 catégories : Hommes et Femmes.

Par ailleurs, un compétiteur est autorisé à changer d'arme en cours de saison quelle que soit sa catégorie.

### 3. Espace des archers sur la ligne de tir (Fita, Salle, Fédéral)

Une certaine confusion règne dans l'esprit de quelques organisateurs et arbitres pour savoir quelles marques doivent être tracées sur la ligne de tir pour ce qui est de la position des archers.

Nos règlements précisent que chaque archer a droit à un espace minimum de 80cm (70cm en salle pour le règlement français) sur la ligne de tir. L'organisateur doit donc tracer une marque qui donnera la position exacte de chaque archer si l'un se plaint que son espace est utilisé par un autre concurrent. Afin que ces emplacements soit clairs et ne se confondent pas avec d'autres marques, il pourrait être judicieux d'utiliser une couleur différente.

#### 4. Réunion annuelle des arbitres

La prochaine réunion annuelle des arbitres se déroulera en Franche Comté, à Luxeuil (département de la Haute Saône) les 2 et 3 avril 2011.

Programme :

- Samedi 2 avril : travail en ateliers (PCRA et arbitres séparément) et mise en commun
- Dimanche 3 avril : nouveaux règlements, réponses aux questions, tir des arbitres

#### 5. Examens d'arbitres 2011

Les dates des examens d'arbitres pour 2011 ont été fixées par la CNA

- première session : week-end des 16 et 17 avril
- deuxième session : week-end des 5 et 6 novembre

#### 6. Attelles



Ce type d'attelle qui prend tout le poignet et une partie du dos de la main n'est pas autorisé, même prescrit par un médecin. En effet, cette attelle est une aide car elle peut éviter à l'archer de commettre des fautes lors du lâcher de la corde, ce qui serait un avantage par rapport aux autres concurrents.

#### 7. Directeur des tirs

Les Jeunes Arbitres qui ont bénéficié du nouveau programme de formation mis en place par la CNA depuis septembre 2010 sont aptes à occuper le poste de directeur des tirs (Fita, Salle, Fédéral), sous l'autorité de l'arbitre responsable.

Les Jeunes Arbitres, « ancienne formule », peuvent également tenir ce poste sur autorisation du PCRA.

#### 8. Arc Nu

Deux questions concernant l'Arc Nu (Bare Bow) :

- Un arc nu est alourdi sur sa partie inférieure par du poids dans une partie ajourée de la poignée et par un autre poids sur le devant de la poignée. Ces poids supplémentaires sont tenus par un ruban adhésif entourant la poignée. Est-ce autorisé ?

Réponse : OUI pour le poids glissé dans une partie ajourée de la poignée. Pour les poids fixés sur la partie inférieure de la poignée et tenue par du ruban adhésif, cela peut être autorisé dans la mesure où le système est démontable afin que les arbitres puissent contrôler la présence ou non d'un joint.

S'il n'y a pas de possibilité de démontage, le système est interdit.

- Un archer BB peut-il avoir un pansement (genre sparadrap) au niveau de la joue pour tirer ? Raison avancée : pour ne pas être blessé par le frottement de la flèche ou de l'encoche.

Réponse : NON car cela peut être considéré comme un repère supplémentaire, donc une aide à la visée.

Cependant, ce pansement est autorisé pour les arcs classiques et les arcs à poulies.

#### 9. Comment mesurer la flèche la plus près du centre

Voir ci-après.

# Mesure de la flèche la plus près du centre

Il existe plusieurs types de dispositif de mesure pour déterminer la distance entre la flèche et le centre du blason (la croix). Les arbitres utilisent généralement des compas simples, mécaniques ou des pieds à coulisse pour mener à bien cette tâche.

Cependant, nous avons aussi vu de nouveaux dispositifs et des pratiques très étranges se glisser dans cette procédure importante.

Photo A,

Nous voyons un compas balustré servant à mesurer la distance entre le centre de la croix et le fût de la flèche. Il est à noter que dans ce cas, les pointes du compas sont ouvertes ou fermées au moyen d'une tige filetée qui assure qu'il n'y a pas d'ouverture ou de fermeture lors du transfert d'une cible à l'autre. Un grand soin est nécessaire afin que le compas soit utilisé pour la mesure à partir du centre de la croix et au plus proche du fût de la flèche.

Les deux pointes du compas doivent être utilisées, l'une située au centre de la croix, la seconde étant placée doucement contre le fût de la flèche.



Photo B,

Un compas ordinaire est utilisé pour mesurer la distance. Ce type de compas doit être évité, car le plus grand soin doit être pris lors du transfert du compas d'une cible à l'autre, évitant ainsi toute éventuelle fermeture ou ouverture du compas.

Ici vous voyez un bras du compas, et non pas la pointe, l'utilisation étant de mesurer la distance. Encore une fois cette procédure doit être évitée.



Photo C,

Comme alternative aux compas, le pied à coulisse peut être utilisé. La plupart des pieds à coulisse peuvent mesurer avec précision les distances à 0.1mm. Dans l'image ci-dessous, nous voyons que le pied à coulisse utilisé possède un affichage numérique. Il est recommandé que ce type d'instrument soit évité, car il est impossible de garantir que nous soyons capables de mesurer l'écart avec la même précision que ce type de matériel peut apporter.

La mesure de moins d' 1 mm n'est pas aisée : éviter d'utiliser un pied à coulisse.

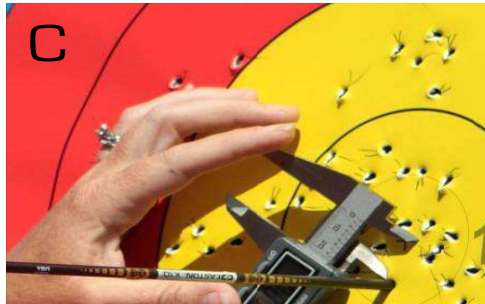


Photo D,

En général, vous devriez éviter d'utiliser un mètre à ruban ou un réglet pour mesurer la distance entre le centre de la croix et le point le plus proche du fût de la flèche.

En effet, dans ce cas, l'arbitre touche le blason : cela est interdit. De plus, avec ce système, l'arbitre n'est pas en mesure d'estimer avec précision la distance : ce n'est pas acceptable.



Si d'un simple regard vous pouvez voir clairement qui est le gagnant, il n'est pas nécessaire de mesurer.

La mesure de la flèche la plus près du centre a maintenant atteint une importance capitale, et il est demandé aux arbitres la plus grande vigilance.

### Recommandations

- Avant le tir de barrage, assurez-vous que la pinole est intact.
- Quand vous connaissez le gagnant, confirmer votre décision aux compétiteurs concernés, puis procéder à l'indication du vainqueur au public.
- Eviter de toucher le blason lorsque vous procédez à la mesure.
- Toujours utiliser un compas à secteur qui se bloque et ne bouge pas quand l'arbitre se déplace entre les cibles.
- Ne pas utiliser les appareils numériques : il est impossible de prendre trop de temps pour avoir une mesure au dixième de millimètre. Si vous constatez que la distance entre la croix et le fût de la flèche est de moins d'1 millimètre, faites procéder à un tir de barrage supplémentaire.

